



Modification du Code de procédure pénale :
Une bonne ou une mauvaise nouvelle ?

Mardi 24 avril 2018 à 18h30
Conférence organisée par les juristes
progressistes neuchâtelois en collaboration
avec le CEMAJ

Présentée par Me Loïc Parein
Chargé de cours à la Faculté de droit de Lausanne
et membre de la commission de droit pénal et de
procédure pénale de l'OAV

Salle C47 (1^{er} étage)
Faculté de droit
Av. du 1^{er}-Mars 26
Neuchâtel

Entrée libre sur inscription
par e-mail à droit.formation@unine.ch